



## **PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2015**

### **SÉANCE ORDINAIRE**

#### **1. Présences et quorum**

##### **PRÉSENTS:**

**M. Alain Goulet  
Mme Nancy Pineault  
Mme Jeanne-Paule Beulieu (19h15)  
M. Rodrigue Ouellet  
Mme Bibiane Gagnon**

##### **ABSENT :**

**M. Bruno Roy**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Trois (3) personnes dans l'assistance

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**15-49**

Tout en laissant le point varia ouvert,  
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,  
appuyé par monsieur Alain Goulet  
et unanimement résolu :  
**QUE** le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

##### **SUSPENSION DE LA PRÉSENTE SÉANCE**

**15-50**

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,  
appuyé par monsieur Alain Goulet  
et résolu unanimement de suspendre la présente séance à 19h03.

#### **3. CONSULTATION PUBLIQUE « PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Consultation publique sur les projets de règlements suivants :

- **Règlement numéro 204 modifiant divers éléments du règlement de construction**
- **Règlement numéro 205 modifiant le règlement de zonage**

Suite à l'avis public donné le 10 mars 2015 aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, nous débutons la consultation au sujet des règlements mentionnés précédemment.

Monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire fait part aux personnes présentes, des principales modifications apportées à ces règlements.

Aucune modification n'est apportée aux projets de règlement adoptés lors de la séance du 6 mars 2015.

Fin de la consultation publique

À la reprise de la séance suspendue à 19h03, tous les membres du conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

**15-51** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu unanimement de reprendre les délibérations de la présente séance à 19h06.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2015**

**15-52** Il est proposé par monsieur Alain Goulet appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2015.

**Mme Jeanne-Paule Beaulieu se présente à 19h15.**

**4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES**

**15-53** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu unanimement;  
**QUE** les comptes du mois de MARS sont acceptés par les membres du conseil municipal, pour un montant de **66 184.38\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....  
Secrétaire-trésorière

## 5. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et dépenses du mois de MARS 2015.

### RÉSERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

#### LA FABRIQUE

15-54 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu unanimement :

**QUE** le conseil autorise La Fabrique à utiliser la salle municipale, dimanche le 17 mai prochain, pour un dîner, à l'occasion de la messe de secteur

### RÉSERVATION D'UN LOCAL AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

#### COMITÉ POUR LA COOP « LA RÉGIONALE »

15-55 Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :

**QUE** le conseil autorise le comité pour La Coop « La Régionale » à utiliser un local au centre communautaire, le 13 avril prochain.

### PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2015

15-56 **Considérant que** la Semaine de la santé mentale se déroule **du 4 au 10 mai** et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

**Considérant que** les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

**Considérant que** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et de la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

**Considérant qu'** il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils** promotionnels de la campagne;
- **en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;**

- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

**Par conséquent**, je Jean-Pierre Bélanger maire de la municipalité Saint-Charles-Garnier, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Charles-Garnier et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

**M. LOUIS-MARIE PROULX/REMPACEMENT DU CHÈQUE NO 1052**

**15-57** ATTENDU QU' un paiement, pour frais de déplacement, a été effectué à M. Louis-Marie Proulx, en date du 7 octobre 2011;

ATTENDU QUE ce chèque numéro 1052 est, depuis, en circulation.

Il est proposé par madame Nancy Pineault,  
appuyé par monsieur Alain Goulet  
et résolu unanimement :

**QUE** le conseil autorise le remplacement de ce chèque au montant de 32,90\$.

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

**15-58** Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu,  
appuyé par madame Bibiane Gagnon  
et résolu unanimement :

**QUE** le conseil autorise monsieur Steeve Michaud, chauffeur, à faire effectuer la vérification mécanique du camion Dodge, au centre du camion Denis.

**DEMANDE DE PONCEAUX USAGÉS / M. RÉJEAN BLANCHETTE**

**15-59** Il est proposé par madame Nancy Pineault,  
appuyé par madame Bibiane Gagnon  
et résolu unanimement :

**QUE** le conseil accepte la demande de monsieur Réjean Blanchette afin de lui céder, gratuitement, quatre (4) ponceaux de ciment usagés de 8 pieds X 15 pouces.

**7. MRC DE LA MITIS**

a) M. le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de La Mitis

b) **SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL, BUDGET POUR LA PRÉPARATION ET DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2018**

**15-60** Il est proposé par madame Nancy Pineault  
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet

et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte le budget d'honoraires professionnels du Service de génie municipal de la MRC de La Mitis, au coût de **1 705,00\$** pour la réalisation et le dépôt de la programmation TECQ 2014-2018. Les coûts du service seront facturés uniquement en fonction des heures réalisées.

<u>Activités</u>		<u>Budget</u>
Prises de mesures et évaluation des travaux sur place	8h	400,00\$
Estimation et demandes de soumissions	8h	400,00\$
Préparation des formulaires	8h	400,00\$
Suivi et rencontre finale	4h	200,00\$
Frais de déplacement		<u>140,00\$</u>
		1 540,00\$
Contingence 10%		<u>154,00\$</u>
		<b>1 694,00\$</b>

c) **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 205  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE PERMETTRE LA  
VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES COMME USAGE  
COMPLÉMENTAIRE À UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC**

**15-61** **CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L.R.Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire permettre la vente de produits alimentaires comme usage complémentaire à un établissement public;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet, et résolu unanimement que soit adopté ce second projet de règlement.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9. GARAGE MUNICIPAL + VOIRIE**

**15-62** Il est proposé par madame Nancy Pineault appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :  
D'autoriser monsieur Réjean Boucher, de Les Hauteurs, à effectuer de la soudure.

**10. LISTE ET TAUX DE LA MACHINERIE ET PRIX GRAVIER POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS MUNICIPAUX**

- 15-62A** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à des entrepreneurs de la région :
- Liste de machinerie : marque, modèle, année ainsi que le taux horaire
  - Le prix de différentes catégories de gravier
- Entrepreneurs suggérés :
- Les constructions Jalbert et Pelletier
  - Les entreprises Ernest Normand
  - Les excavations Dany Desrosiers

**11. SOUMISSIONS POUR L'ABAT-POUSSIÈRE**

- 15-63** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu :
- QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient la soumission de Sel Warwick pour l'achat de 23 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium en flocons.
- Coût : 514\$ / unité incluant la livraison.**

**12. DOSSIERS DES ÉLUS**

FORMATION SUR LE WEB

**Monsieur Alain Goulet a suivi la formation conférence Web –Éthique, déontologie et conflits d'intérêts, le 10 mars 2015.**

FORMATIONS SUR LA COMMUNICATION

La MRC de La Mitis offre des formations en communication au coût de 30\$ chacune et est d'une durée de trois heures.

- Formation 1 : Le monde des communications**
- Formation 2 : Relations de presse**
- Formation 3 : S'exprimer en public**
- Formation 4 : Médias sociaux, sites Internet et rédaction promotionnelle**

- 15-64** Il est par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu que :
- Madame Nancy Pineault participe aux quatre (4) formations
  - Madame Bibiane Gagnon participe à la formation 3
  - Monsieur Alain Goulet participe à la formation 4
  - Monsieur Jean-Pierre Bélanger participe aux formations 2 et 3

Les formations seront payées par la municipalité ainsi que les frais de déplacement sur présentation de facture.

### 13. VARIA

#### 1. MAIRE SUPPLÉANT

15-65

Il est proposé par monsieur Alain Goulet,  
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu  
et unanimement résolu :

**QUE** le conseil nomme madame Nancy Pineault comme mairesse suppléante pour les trois prochains mois. À ce titre, en l'absence du maire, elle est autorisée à signer les documents de la municipalité en compagnie de la directrice générale, elle est de plus désignée à représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit.

#### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-66

Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu,  
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet  
et unanimement résolu de lever la séance à 21h36.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....  
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....  
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.